

AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

REALISATION DE TRAVAUX CAMEROUN / MOUNGO et SANAGA MARITIME

1. Référence de publication

MAB/PHP/TRAVX/2014

2. Procédure

Appel d'offre Ouvert Local

3. Programme

Mesures d'Accompagnement Banane (MAB) de la Commission Européenne au secteur bananier du Cameroun

4. Financement

Contrats de subvention n°BAN/2013/323-365, 322-814, 322-810, 323-363, 335-302, 335-298, 335-300.

5. Pouvoir adjudicateur

Plantations du Haut Penja (PHP) - Société Anonyme au capital de 499 500 000 FCFA
Registre du Commerce et du Crédit Mobilier : Mbang n° 93/87-88

Chez EOLIS, ex-STS
Quai Fruitier n°12
Port Autonome de Douala
Douala
Cameroun

Adresses électroniques:

t.gerard@phpcam.net
a.sirvente@phpcam.net
l.caron@phpcam.net

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

La société des Plantations du Haut Penja (PHP) envisage d'attribuer huit marchés de travaux pour la construction de bâtiments à Nyombé dans le Moungo et à Dehane dans la Sanaga Maritime.

7. Nombre et intitulés des lots

Le marché est composé de **8 lots**.

Lot 1 : « Construction de bacs de lavage ». Contrat n°323-365.

Lot 2 : « Construction d'une salle d'attente chauffeurs ». Contrat n°322-814.

Lot n°3 : « Construction de deux abris bus». Contrat n°322-814.

Lot n°4 : « Travaux de mise aux normes électriques de stations d'emballage ». Contrat n°323-365.

Lot n°5 : « Construction d'extensions d'abris vestiaires». Contrat n°322-810.

Lot n°6 : « Travaux d'installation d'un pipe». Contrat n°323-363.

Lot n°7 : « Electrification villageoise». Contrat n°335-302.

Lot n°8 : « Travaux pour l'aménagement d'une station d'emballage». Contrat n°335-298.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] établies dans l'un des États membres de l'Union européenne, dans un des pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique), ou dans dans l'un des pays et territoires des régions couvertes et/ou autorisées par les instruments spécifiques applicables au programme d'aide au titre duquel le marché est financé (voir également rubrique 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays et un certificat d'origine devra être joint aux documents d'expédition. La participation est également ouverte aux organisations internationales. La participation des personnes physiques est directement régie par l'instrument spécifique applicable au programme sur la base duquel le marché est financé.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un marché de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de l'UE. Sont également exclues de la participation, les soumissionnaires ayant eu un/ou plusieurs litige(s) non résolus avec PHP.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Chaque lot doit faire l'objet d'une offre technique et financière. Une offre administrative peut être fournie pour l'ensemble des lots. Les offres techniques et financières ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son ou ses offre(s) qu'il consentira une remise au cas où son ou plusieurs de ses offre(s) serai(en)t retenue(s) pour plusieurs lots. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Pas de garantie de soumission exigée.

12. Garantie de bonne exécution

A la place d'une garantie bancaire de bonne exécution il sera retenu 10% sur la facture finale de tous les marchés. Cette retenue sera réglée au moment de la réception définitive, soit 1 an après la

réception finale.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Pas de visite de site prévue. Toute demande de visite est à adresser à la PHP à l'attention de M.Gérard.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Délai de mise en œuvre

Le marché doit être mis en œuvre avant la date qui sera inscrite dans le bon de commande. Des pénalités de retard en cas de dépassement des délais seront incluses dans le bon de commande. Pour le lot n°8, le marché devra être réalisé à 100% et réceptionnés à Dehané avant le 30 avril 2015.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélections suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

1. Capacité économique et financière du soumissionnaire (basée sur le point 3 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures).

L'objectif de ce critère est d'examiner la capacité d'autofinancement du soumissionnaire ou du consortium si le marché leur était attribué.

Critère retenu:

- La moyenne du chiffre d'affaires des trois derniers exercices du soumissionnaire doit être supérieure à trois fois le montant de son offre financière (références nécessaires comme DSF, déclaration fiscale équivalente selon pays ou comptes approuvés par un commissaire aux comptes etc).
- Capacité du soumissionnaire à financer le projet (preuves à l'appui comme : capacité en BFR à financer le projet, capacité à avoir une ligne de crédit ...).
- La PHP se réserve le droit de demander des documents supplémentaires si elle juge que les références et pièces fournies ne sont pas suffisantes.

2. Capacité technique et professionnelle du soumissionnaire

L'objectif de ce critère est d'examiner si le soumissionnaire ou le consortium dispose des ressources et expertise suffisantes (savoir faire, efficacité, expérience et fiabilité) pour mener à bien le projet proposé. A ce titre, le soumissionnaire doit prouver, document à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

▪ **Expérience professionnelle :**

- le soumissionnaire doit apporter la preuve de son expérience professionnelle dans la construction de bâtiments. Il doit avoir exécuté des marchés similaires dans le même domaine dans les trois dernières années. A cet effet, il devra produire :

- Un listing des travaux similaires et au moins de même importance effectués au cours des trois dernières années (date, montant, contact client...) accompagné des bordereaux de réception y relatifs. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les clients pour les projets dont il est question et de contacter les clients pour évaluer la qualité du matériel livrés, la réactivité du fournisseur et son sérieux quant à la mise en œuvre des marchés, au suivi de la garantie et de la durabilité des constructions réalisées.
- **Délais de réalisation.** Le délai de réalisation fera partie des éléments d'évaluation des offres. Plus il est court plus l'offre sera considérée comme techniquement avantageuse. Le soumissionnaire devra s'engager à réaliser le marché dans les délais et apporter la preuve de sa capacité à respecter les délais. Des pénalités en cas de dépassement des délais seront prévues dans le contrat qui sera signé entre PHP et le sous-traitant. Le lot n°8 doit être mis en œuvre et réceptionné avant le 30 avril 2015.
- **Qualité du dossier technique.** La méthodologie d'exécution du projet, les plans proposés et les métrés feront partie des éléments d'évaluation de la capacité professionnelle du soumissionnaire. L'absence de plans ou l'incohérence des métrés amèneront le pouvoir adjudicateur à rejeter l'offre pour insuffisance de l'expérience professionnelle.

La PHP se réserve le droit de mettre en réserve une offre insuffisamment précise et documentée. Si le cas se présentait, la PHP saisirait le soumissionnaire qui aurait 10 jours pour compléter son offre et apporter entière satisfaction.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question.

17. Critères d'attribution

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse des offres administrativement et techniquement conformes et au regard des critères ci-dessous :

- Meilleur prix ;
- Meilleurs délais de livraison ;
- Meilleure conception technique.

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres?

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante :

<http://www.assobacam.com>. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur. **Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à a.sirvente@phpcam.net ; t.gerard@phpcam.net ; r.ndosse@phpcam.net ; l.caron@phpcam.net (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 7 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 4 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site <http://www.assobacam.com>.

19. Date limite de soumission des offres

La date limite de remises des offres est fixée au **14 novembre 2014 avant 18h00mn**, heure du Cameroun. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres est fixée le **18 novembre à 10h** dans les locaux des Services Techniques de la PHP, à Nyombé au Cameroun.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications pour cette procédure devront être effectuées en français.

22. Base juridique

Règlement ou autre instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé, notamment le Règlement (CE) n° 1905/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Avertissement : La publication de cet avis d'appel d'offres n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre le projet annoncé (cf. art 24 des Instructions aux soumissionnaires).
